

Informations de rentrée 2025

1. Note d'informations EDUCARTABLE :

L'application "Educartable" est notre moyen de communication entre les familles et l'école. A visée entièrement numérique, « Educartable » sera le moyen d'être informé de ce qui se vit à l'école.

→ **Il est demandé que chaque parent (papa ET maman) ait son propre compte pour éviter :**

- Que les messages soient lus par un seul parent
- Faciliter la communication avec les deux parents, ainsi tous deux sont au courant des informations.
- Permettre au sein des couples d'éviter les ouboris de transmission de message.

Les codes seront redonnés à la rentrée pour tous afin de permettre aux parents n'ayant pas de compte de pouvoir rattacher leurs enfants une fois le compte créé.

2. A retenir pour la rentrée :

Notre école accueille 102 élèves cette année de la PS au CM2.

L'équipe se compose :

D'une équipe éducative, constituée du personnel enseignant et A.E.S.H., et du personnel OGEC, qui se compose comme suit :

- Pour les 22 PS/MS : Mme **Angélique THIMOUY** accompagnée de Mme **Laureen THOMAZEAU**, ASEM.
- Pour les 18 GS/CP : Mme **Nathalie BERNARD** accompagnée de Mme **Sonia AUDIO**, ASEM
- Pour les 18 CP/CE1 : Mme **Nelly STEPHAN** (Lundi et Mardi) et Mme **Charlène OGER** (jeudi et vendredi)
- Pour les 22 CE2/CM1 : M. **Jean-François COUËDEL**
- Pour les 22 CM1/CM2 : Mme **Charlène OGER** (Lundi et mardi) et Mme **Madeline DUPE** (Jeudi et Vendredi)
- Une enseignante spécialisée : Mme **Jessica SOARES**
- Une AESH : Mme **Alexia ALLARD**

3. Horaires

Maternelle (PS/MS - GS/CP) : 8h45-12h / 13h20-16h20

Elémentaire (CE1/CE2/CM1/CM2) : 8h45-12h10 / 13h30-16h20

*Le portail est ouvert **10 minutes avant le début de la classe** (matin et après-midi), **et ferme à l'heure du début des cours.***

4. OGEC et APE

L'**OGEC** (Organisme de gestion de l'Enseignement Catholique) gère conjointement avec la direction l'entretien des bâtiments et la bonne tenue du budget de l'école.

L'**A.P.E**, l'Association des Parents d'Élèves de l'école Saint-Joseph, soutenant les parents d'élèves, les représentant et organisant des événements qui permettent de récolter des fonds pour l'achat de matériel éducatif ou pour financer des projets éducatifs qui bénéficient à vos enfants.

Une assemblée générale conjointe est prévue le vendredi 3 octobre 2025 à l'école, à 20h30.

- ➔ **OGEC** : Le poste de président et de trésorier sont à pourvoir.
- ➔ **APE** : Le poste de co-président est à pourvoir.

Pour ceux qui souhaiteraient les rejoindre ou connaître leur bilan ! Venez faire vos curieux !

5. Accueil et sortie

L'accueil des enfants s'effectue à partir de **8h35**.

Les parents de T.P.S, P.S., M.S., G.S. et C.P. peuvent accompagner les élèves jusqu'à l'entrée des classes (salle de motricité).

Chaque année une fiche « Autorisation de sortie » est transmise. Vous y indiquez la ou les personnes qui viennent chercher votre enfant.

La sortie d'un enfant seul, sans accompagnateur, n'est possible **qu'à partir du CE1 (pour les fratries, demandez-nous)**.

Pour sortir, il lui est donné une carte de sortie jaune à remettre à l'enseignant avant la sortie de l'école. Sans possession de cette carte l'enfant ne pourra sortir.

ATTENTION, nous ne pourrons pas confier votre enfant à une personne de votre entourage sans en avoir été avertis auparavant.

6. Dates à retenir

• Les vacances :

Toussaint 2025 : samedi 18 octobre - **reprise le lundi 3 novembre**

Noël 2025/2026 : samedi 20 décembre – **reprise le lundi 5 janvier**

Hiver 2026 : samedi 14 février – **reprise le lundi 2 mars**

Printemps 2026 : samedi 11 avril – **reprise le lundi 27 avril**

Pont de l'Ascension 2026 : du mercredi 13 mai au dimanche 17 juin

Début des vacances d'été 2026 : **samedi 4 juillet**

• Vie de l'école :

Un café de bienvenue vous sera offert le jour de la rentrée par l'association.

***Photo de classe** : Jeudi 18 septembre 2025

***Vide grenier** : Dimanche 5 octobre 2025

***Arbre de Noël** : Vendredi 12 décembre 2025

***Portes-ouvertes (transmettez l'info !)** : Vendredi 23 janvier 2026

***Marché aux plantes** : Vendredi 1^{er} mai (*à confirmer*)

***Kermesse** : Dimanche 21 juin 2026

ATTENTION : Cette année les enseignants et le personnel OGEC (ASEM) seront **en formation** avec les écoles du secteur **le VENDREDI 13 FEVRIER. Il n'y aura pas école ce jour-là.**

La mutualisation de la formation sur un même secteur, permet une cohérence de la pédagogie et des pratiques professionnelles dans un même bassin (école et collège). Les enseignants pourront choisir entre la C.U.A. (conception universelle des apprentissages), l'école du dehors, la co-éducation avec les familles, la didactique des problèmes ou les compétences psycho-sociales.

MERCREDI 29 AVRIL : RATTRAPAGE : Les élèves de l'école St Joseph **auront classe toute la journée aux horaires habituels** (pas de périscolaire – en attente d'informations pour la cantine).

7. Relation parents/enseignants

Une réunion de parents aura lieu par classe au cours de la première période :

Classe de PS/MS : Mardi 30 septembre à 18h30

Classe de GS/CP :

- ➔ GS : Vendredi 10 octobre à 18h30
- ➔ CP : Vendredi 19 septembre à 18h30

Classe de CP/CE1 : Mardi 16 septembre à 18h30

Classe de CE2/CM1 et CM1/CM2 : Vendredi 26 septembre

- ➔ A **18h30 pour TOUS les CM1 et CM2** : Présentation du collège
- ➔ A **19h00 pour les CE2, CM1, CM2** : Réunion selon la classe.

Nous insistons sur l'importance d'être **présent aux réunions de classe**, on y pose les bases de notre **fonctionnement annuel** et de notre **partenariat**.

8. Activités et sorties scolaires

Durant l'année, vous serez informés des différentes sorties qui seront proposées aux élèves via Educartable des classes.

Ces activités et sorties sont **obligatoires**, sauf pour des raisons explicites. Dans ce cas n'hésitez pas à venir en parler avec l'enseignante de votre enfant ou avec la cheffe d'établissement de l'école.

- ➔ *Rappel : La 11^{ème} contribution mise en place en 24/25 nous permet de faire ces quelques sorties sans redemander de participation aux parents. Sauf cas exceptionnel et expliqué, rien de plus ne sera demandé.*

9. Absences

Toute absence prévue ou imprévue **doit être signalée à l'école** au plus tôt (Educartable ou téléphone).

Sachez qu'au-delà de 4 demi-journées d'absences dans le mois non justifiées, nous serons tenues d'en informer l'Inspecteur de Circonscription.

En cas de rendez-vous réguliers (suivi chez l'orthophoniste, psychomotricien,) il suffit de fournir **un seul mot d'excuse pour l'année joint à la fiche de suivi régulier**.

Aucun enfant ne peut sortir de l'école pendant le temps scolaire sans être accompagné par une personne autorisée.

10. Consignes sur la santé

Il nous est strictement interdit de **donner tout médicament** aux enfants, même si vous nous joignez l'ordonnance du médecin (circulaire du 18.11.99 et du 18.09.03).

Cette interdiction concerne aussi bien les enseignants que le personnel OGEC de l'école.

11. Arrivée à vélo

Le port du **casque de vélo** et du **gilet jaune** est fortement conseillé, dès le départ de la maison ou de l'école.

12. Assurance

L'école a souscrit un contrat d'assurance individuelle accident à la mutuelle Saint Christophe pour les dommages subis qui couvre l'ensemble des élèves de l'établissement pour les activités scolaires et extra-scolaires à compter du 1^{er} septembre 2025.

Je vous invite à découvrir votre espace parent pour connaitre les garanties et éditer une attestation pour votre enfant sur le site : <https://www.saint-christophe-assurances.fr/>

13. Règlement intérieur

Toutes les familles d'enfants inscrits à l'école Saint-Joseph se doivent de respecter scrupuleusement l'intégralité du règlement intérieur que vous aurez à lire et à **signer** avec votre enfant prochainement. Il le rapportera à son enseignant au plus tard le **lundi 16 septembre**.

14. Parents correspondants

Chaque classe choisira **deux parents correspondants** lors des **réunions de classe**. En cas d'absence ce jour-là, nous vous remercions de signaler votre candidature auprès de l'enseignant(e). Le vote se fera à main levée.

Leur rôle :

- Lien entre les parents de la classe et l'école et de les représenter lors d'un conseil d'établissement (*instance de consultation pour la création de projets bénéficiant à l'école*).
- Lien pour les soirées et matinées travaux permettant de faire les rappels et de communiquer les volontaires.

15. Soirées et matinées travaux

Afin d'entretenir notre école à moindre frais, la participation de tous les parents est nécessaire, durant l'année. Chaque parent **doit être présent durant ces moments, au moins une fois dans l'année** :

1. Vendredi 29 août : à partir de 17h
 - o *Baisse les tables de CE1.*
 - o *Tour de déchetteries (il y a eu du ménage et du tri pendant les vacances).*
 - o *Volet électrique CE1/CE2 à revoir*
 - o *Mise en place d'un tableau blanc en GS/CP*
 - o *Installation de bloc-portes dans les sanitaires primaire*
 - o *Démoussage préau 2*
2. Vendredi 7 novembre à partir de 17h
3. ... en cours

16. Contact

Le numéro de l'école est le : **02-40-96-55-34**

Pour le pôle des Maternelles en cas de besoin : **06 95 61 41 55**

L'adresse mail : ec.couffe.st-joseph@ec44.fr

Le site internet : <https://stjocouffe.fr>

Si vousappelez pendant la classe, vous êtes en communication avec le répondeur.

Ne raccrochez pas, laissez votre message et vos **coordonnées** si vous souhaitez être rappelé.